

# Les Farinet, monnayeurs: liberté, vénalité, communauté Jérôme Blanc

# ▶ To cite this version:

Jérôme Blanc. Les Farinet, monnayeurs: liberté, vénalité, communauté. L'Homme et la Société, 2021, 2019/3 (211), pp.183-215. 10.3917/lhs.211.0183. halshs-03325929

# HAL Id: halshs-03325929 https://shs.hal.science/halshs-03325929v1

Submitted on 25 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

#### Référence du texte publié :

BLANC Jérôme, « Les Farinet, monnayeurs. Liberté, vénalité, communauté », *L'Homme* & la société, 2019, n° 211, n° 3, pp. 183-215.

Le présent fichier est le fichier auteur accepté par la revue La version publiée se trouve ici : <a href="https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2019-3-page-183.htm">https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2019-3-page-183.htm</a>

# Les Farinet, monnayeurs.

Liberté, vénalité, communauté

Jérôme Blanc, Univ. de Lyon, Sciences Po Lyon, TRIANGLE, UMR 5206 du CNRS Jerome.blanc@sciencespo-lyon.fr

#### Résumé

On s'intéresse dans ce texte au trouble produit par le faux-monnayeur Farinet non seulement sur l'authenticité de la monnaie mais plus largement sur ce qu'elle est et ce qu'elle représente. Pour ce faire, on distingue la figure historique de Joseph-Samuel Farinet, qui émit des fausses pièces de vingt centimes dans les années 1870-80, et la figure littéraire de Maurice Farinet qui, sous le regard de son auteur Charles Ferdinand Ramuz aux prises avec les dérèglements monétaires du début des années 1930, émettait des pièces de vingt francs d'or plus pur que celui du gouvernement. Ce texte s'inscrit dans les réflexions sur les rapports entre économie et littérature avec la particularité d'une fiction fondée sur l'histoire mais qui en déborde. Il entend contribuer, par l'analyse de cette double figure contradictoire, aux conceptions institutionnalistes de la monnaie. C'est ainsi que Farinet permet de rendre compte à la fois du caractère vénal de l'activité de faux-monnayage, de la notion d'individu souverain mais aussi des conditions de mise en circulation et d'usage de la monnaie en général où les rapports non marchands peuvent être déterminants.

Farinet – fausse monnaie – souveraineté – communauté monétaire

#### Abstract

This paper deals with the trouble produced by the forger Farinet on the genuineness of the currency as well as what money is and what money represents. To that end, it distinguishes the figure of Joseph-Samuel Farinet, who issued false coins of 20 centimes during the years 1870-80, and the literary figure of Maurice Farinet who, under the view of its author Charles Ferdinand Ramuz facing the monetary turmoil of the beginning of the years 1930, issues coins of 20 francs of a purer gold than that of the government. This text is part of the reflections on the relationships between economy and literature, with the peculiarity of a history-based fiction that yet overruns it. It intends to contribute, through the analysis of this contradictory twofold figure, to institutionalist approaches to money. That is how Farinet enables to deal with the venality of counterfeiting, with the notion of a sovereign individual and with the more general conditions of issuance and use of money in which non market relations can be crucial.

Farinet – false money – sovereignty – monetary community

« Dieu du prodigue et de l'avare...

Je ne me nomme pas Jésus,

Mais je porte au rang de Crésus

Tout ce qui n'était que Lazare;

Enfin, pour vous parler plus net,

Je suis le bon Dieu Farinet.

(Opérette jouée sur la place publique du Châble, Commune de Bagnes,

1879)

« Tout est faux en ce siècle ; nous avions déjà les fausses dents, les faux cheveux, les faux principes, et voici maintenant le faux or. » (*L'Ami du peuple*, 18 avril 1880, lendemain de la mort de Joseph-Samuel Farinet).

« Tu peux dire que je suis Jean [sic] Farinet, fabricant de monnaie » (Farinet, 25 juin 1878, *in* Donnet, 1980, p. 250)

Il existe différents types de faux-monnayeurs et au moins autant de motivations au faux-monnayage. Les arts populaires et les affaires portées en justice alimentent une galerie de portraits souvent truculents. La figure pittoresque de la crapule en bande organisée, contrefaisant dans le but de sa propre fortune, et que l'on trouve par exemple dans Le cave se rebiffe<sup>1</sup> est loin d'être la seule, ni même la plus représentative des faux-monnayeurs. Parmi les figures qui stimulent l'imagination se trouvent le faux-monnayeur frappant des pièces d'un métal plus pur que les originales<sup>2</sup>, des marchands banquiers florentins ruinés et en fuite cherchant là un moyen de se refaire, au milieu du XIVe siècle (la famille Bardi<sup>3</sup>), les techniciens prisonniers d'un camp de concentration nazi sommés de travailler pour une cause politique qui leur est contraire, laquelle cherchait à déstabiliser l'économie britannique en l'inondant de fausses livres sterling<sup>4</sup>, l'artisan doué et consciencieux trouvant là une façon d'exercer ses capacités restées incomprises et vivant la découverte de son activité par la police comme une reconnaissance, tel Ceslaw Bojarski <sup>5</sup> ... Diogène, comme son père banquier accusé de faux monnayage, introduisait le doute dans l'esprit de ses contemporains en « transformant les mœurs comme les monnaies ». Il donnait un coup de fouet philosophique aux idées en place et contestait les conventions sociales<sup>6</sup>. Quant à Farinet, dont il sera question dans ce texte, il contestait les institutions établies en frappant de fausses pièces et soumettait la monnaie à un principe de liberté.

Selon une métaphore sensorielle utilisée pour restituer les qualités de l'argent, la fausse monnaie produit d'abord un trouble sonore (Blanc, 2009). Cette métaphore peut se justifier par le fait que les espèces métalliques rendent un son particulier qui est un facteur important d'identification de leur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Polar publié par Albert Simonin en 1954 et qui fut adapté au cinéma en 1961 par Gilles Grangier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce cas est rapporté par Samuel Pepys, chroniqueur anglais du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (Pepys, 1663, T.IV, pp. 143-144).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Cipolla (2015)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cette « Opération Bernhard » a été racontée par l'un de ses protagonistes, Adolf Burger, imprimeur juif slovaque interné dans le camp de Sachsenhausen. Elle a aussi fait l'objet de récits littéraires et cinématographiques. Voir notamment Pirie (1962).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bojarski a inspiré le réalisateur Jean-Paul Le Chanois pour *Le Jardinier d'Argenteuil*, sorti en 1966 cependant à partir d'un roman plus ancien (Jouglet, 1937). Jean Gabin y joue le rôle d'un faux monnayeur tranquille et sans ambition d'accumulation dont l'erreur est de se laisser aller à étendre son activité.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A lire Diogène Laërce, qui relate cette histoire cinq siècles plus tard, il est difficile de savoir si Diogène le cynique a lui-même réellement émis de la fausse monnaie. Plus largement, l'accumulation des anecdotes frappantes ne peut que produire un doute sur leur authenticité. Ce doute cadre bien avec notre thème : peu importe qui était Diogène et ce qu'il fit ; la leçon philosophique s'accommode fort bien de l'approximation historique – voire du faux historique. Voir Laërce (1965, p. 14).

authenticité (Manas, 2015). Des espèces « sonnantes et trébuchantes » sont des espèces dont la valeur est digne de foi ; qu'elles rendent un son mauvais les disqualifie. Quant aux monnaies de papier, le son que rend leur froissement est aussi un signe de leur authenticité ou de leur contrefaçon. C'est ainsi que, à l'époque de Farinet, dans le Valais des années 1870, une pièce de 20 francs « qui n'avait pas de son » est suspectée comme contrefaite ; une autre paraît douteuse car « elle avait un son mat » (Donnet, 1980, p. 371 et 379). L'auteur d'une comédie sur Farinet, Fernand Chavannes, insiste sur le problème du son auquel le faux-monnayeur doit faire face : « Il paraîtrait / qu'il faisait des napoléons / avec du cuivre, est-ce que je sais, / avec du laiton. / Et pour qu'ils aient le son / à ce qu'on dit qu'il y met / dedans un petit morceau de verre / et ainsi ça fait / qu'ils sonnent aussi clair / et même plus clair que les bons. » (Cité par Wottreng, 1995, p. 82).

Mais la fausse monnaie produit un trouble beaucoup plus large sur les autres sens, et l'intérêt de l'activité de Farinet (de ce qu'on en sait, de ce qu'on a pu imaginer) est en particulier de montrer la variété des conséquences de ce problème sonore : elle produit un doute sur la couleur de l'argent (son origine), sur son odeur (sa moralité) et sur sa saveur (son acceptation sociale), alors même que les motivations du faux-monnayeur ne relèvent pas toujours de la vénalité (une question de toucher).

C'est ainsi qu'on s'intéressera ici au trouble produit par Farinet non seulement sur l'authenticité mais plus largement sur la nature multidimensionnelle de la monnaie, de sorte que ce trouble dévoile le fait social total qu'est la monnaie. Hart (1986) a utilisé la métaphore des deux côtés d'une pièce pour distinguer deux logiques, celle du chiffre et celle de l'autorité. Théret (2008) a ajouté à cette dualité la tranche de la pièce, qui lui donne son épaisseur, pour intégrer le monnayage. On retiendra ici pile (tails) : le chiffre, soit la valeur de la monnaie décidée par l'autorité ; face (heads) : le symbole, soit la représentation de la souveraineté au nom de laquelle la monnaie est émise ; tranche : le monnayage, soit les règles et procédures par lesquelles la monnaie entre dans la circulation. Le cas de Farinet requiert une réflexion à ces trois niveaux complémentaires. La figure historique de Farinet est en effet celle d'un faux-monnayeur légitimement préoccupé de son industrie et de ses bénéfices ; le chiffre est donc premier (1). Mais Farinet a été par la suite construit en personnage de fiction ; sous la plume de Charles Ferdinand Ramuz, il est devenu une figure de la souveraineté de l'individu ; ce n'est plus alors le chiffre qui importe mais le symbole ou la représentation de la liberté (2). Dans tous les cas, la monnaie doit être mise en circulation ; ce monnayage repose sur des relations sociales particulières où interviennent des rapports non marchands. Là apparaît l'homme dans sa communauté – qu'il érode ou conforte, selon la finalité de la contrefaçon (3).

Le faux-monnayage apparaît au final comme une catégorie du monnayage : en cela, les Farinet sont monnayeurs, mais ils ne monnaient pas la même chose l'un et l'autre. Par l'analyse de cette double figure contradictoire, ce texte entend contribuer aux conceptions institutionnalistes de la monnaie. Il se situe également en continuité des travaux sur les rapports entre économie et littérature (Bras et Pignol, 2016), tout en creusant une particularité que l'on aurait pu rencontrer également dans l'*Argent* de Zola : l'histoire fonde le romanesque, qui sait néanmoins s'en affranchir en offrant une interprétation nourrie des réflexions de l'auteur. Il en résulte un double corpus d'une grande fécondité pour la réflexion.

# Vénalité : Joseph-Samuel Farinet ou l'empire du chiffre

Vie et mort d'une petite frappe

Joseph-Samuel Farinet fut un faux-monnayeur récidiviste qui contrefaisait des pièces helvétiques de vingt centimes frappées en 1850 et 1858. Il avait une patrie, la montagne, écartelée entre trois pays mais unie par la culture franco-provençale. Il naquit en 1845 d'une famille paysanne dans les Etats de Savoie, à Saint-Rhémy-en-Bosses, sur le versant valdôtain du col du Grand-Saint-Bernard. C'est la justice d'Italie qui le condamna par contumace en 1869, à Aoste, à dix-huit mois de prison pour vol<sup>7</sup>. Il se réfugia dans la commune valaisanne de Bagnes, de l'autre côté du col, en Suisse, puis à Martigny-Bourg. Utilisant parfois de faux noms et s'appuyant en particulier sur deux complices, il fabriqua et écoula plusieurs milliers de francs de fausses pièces. En 1871, il fut arrêté et condamné à quatre ans de réclusion, s'évada au bout d'un mois mais fut vite repris, s'enfuit au bout d'un an, se

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Sur la vie de Farinet, ses démêlés avec la justice et sa réception dans les médias de l'époque, voir Donnet (1980), Allet-Zwissig (1980) et Wottreng (1995).

cacha, relança son activité à Fully, fut dénoncé par le patron du casino de Saxon, traqué et condamné par contumace à cinq ans de prison en juillet 1873, arrêté à nouveau puis de nouveau évadé, se rendit à la police d'Aoste et fut condamné à trente ans de travaux forcés en juillet 1875 avant de fuir encore, revint à Bagnes en 1876 où il relança ses activités avant d'être inquiété de nouveau en 1879, fut alors condamné à six ans et au bannissement et dut de nouveau prendre la fuite; on le retrouva à Martigny, à Saxon où des gendarmes manquèrent à nouveau de l'arrêter puis à Saillon... C'est là qu'il mourut au bout de cinq jours de siège en avril 1880, dans les gorges étroites de la Salentse, un torrent qui se jette dans le Rhône en amont du village. On ne sait si sa mort fut accidentelle, s'il fut abattu ou s'il se suicida.

La description que la presse valaisanne de l'époque donne de lui laisse entrevoir une « petite frappe » : un petit malfrat ayant réussi à travailler durablement dans cette « industrie » (c'est le terme employé) et à agglomérer autour de lui un nombre significatif d'affidés. Il fut raconté par les médias locaux de son vivant et bénéficia toujours d'un traitement différent de celui des autres faux-monnayeurs (Allet-Zwissig, 1980). A l'instar de Mandrin, une *Complainte* lui fut écrite au lendemain de sa mort (*Le Confédéré*, 30 avril 1880 <sup>8</sup>). On y présente Farinet comme un Don Juan victime de la jalousie d'un mari cocu qui l'aura dénoncé :

« Le jeune Valdotain n'était pas sanguinaire, Il n'était pas voleur, et s'il fut révélé Qu'il prenait quelquefois d'une main téméraire !... Ce n'est que le mari qui se trouvait volé ! (...)
Un mari dont la femme au cœur tendre et sensible Égayait quelquefois la hutte du bandit, Montre à l'Autorité le seul chemin possible Par où l'on pourrait bien prendre la pie au nid » (Le Confédéré, 30 avril 1880)

Un contexte favorable à la contestation monétaire et à la fausse monnaie

A l'époque où Joseph-Samuel met en circulation ses fausses pièces, dans les années 1870, le Valais reculé a connu une phase de modernisation mais aussi une crise importante, et se trouve dans une situation de faible circulation monétaire.

En 1848, la Constitution fédérale a attribué à la Confédération le droit exclusif d'émettre de la monnaie métallique. La loi de 1850 a établi le franc suisse, devant circuler sous forme de pièces de cuivre (1 et 2 centimes), de billon (5, 10 et 20 centimes) et d'argent (1/2, 1, 2, 5 francs). A la fin des années 1850, la lutte politique entre libéraux-radicaux et conservateurs-catholiques tourne à la victoire des seconds, qui dominent désormais le Conseil d'Etat (l'organe de gouvernement). Alexis Allet, qu'on surnomma le Dictateur, impulse une dynamique de modernisation des infrastructures à crédit appuyée sur la Banque cantonale du Valais, banque d'économie mixte qu'il contribue à créer en 1856 en rassemblant des actionnaires députés et avocats. Les banques cantonales ont la possibilité en effet, dans le cadre de la Confédération, d'émettre de la monnaie de papier. Allet cumule la fonction de Chef du Département des finances au Conseil d'Etat et président du conseil d'administration de la Banque. Son activité est moins tournée vers le financement de l'activité agricole, industrielle et commerciale que vers les notables locaux : « un groupe de privilégiés, dont plusieurs insolvables » (Olsommer, 1967, pp. 37-39). Fin 1870, le surendettement de la Banque croise la crise financière européenne faisant suite à la guerre franco-prussienne et la Banque fait faillite. La banqueroute conduit Allet à démissionner du Conseil d'Etat. Les conservateurs continueront d'exercer le pouvoir dans les décennies qui suivent. L'économie valaisanne restera marquée pendant de nombreuses années par cette faillite : les infrastructures se développeront plus lentement, il faudra accroître l'impôt, la circulation monétaire sera ralentie, et on notera un niveau élevé des taux d'intérêt pratiqués vers les petits agriculteurs et les petits commerçants.

Jusqu'en 1867, c'est la seule banque exerçant dans le Valais. Comme les billets des autres banques cantonales suisses, ces billets n'ont pas cours légal mais sont garantis par le Canton. Les billets de plus faible nominal valent dix francs : leur circulation est donc bien moins populaire que les espèces de

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> L'hebdomadaire radical-libéral *Le Confédéré* consacre plusieurs articles à Farinet entre 1878 et 1882.

cuivre, de billon et même d'argent. Farinet a d'ailleurs prétendu avoir réfléchi à l'impression de faux billets (Wottreng, 1995, p. 33).

Surtout, cette faillite a un retentissement populaire majeur et engendre une distance critique importante de la population du Valais francophone à l'égard du pouvoir conservateur. On critique notamment l'impunité des puissants, quand les petits sont pourchassés. Ainsi, lorsque Farinet est arrêté, au début 1871, le journal libéral Le Confédéré écrit : « Ton gouvernement a battu monnaie avec les rescriptions ; mais c'était de la fausse monnaie, plus fausse que celle qui a été fabriquée à Martigny. Pourquoi donc condamne-t-on les fabricants de Martigny, tandis qu'on laisse courir les autres ? » (Le Confédéré, 23 février 1871). Quelques années plus tard, au début 1880, ce ressentiment apparaît encore très clairement dans ce rapport d'un caporal de gendarmerie : évoquant la réaction populaire à la traque de Farinet dans le district de Martigny, on lit : « il [Farinet] apporte l'argent au pays ; il y en a déjà pas trop, d'argent. Vous, gendarmes, vous ne courriez pas tant après [Alexis] Allet et C<sup>ie</sup> dans le temps » (Donnet, 1980, p. 507).

Durant la décennie d'activité de Farinet dans le Valais, la circulation métallique est donc globalement insuffisante, particulièrement en début de période, et les fausses pièces de Farinet sont percues comme comblant un manque. C'est ainsi qu'en 1871, lors de l'affaire qui conduit Farinet en prison, « Le Conseil fédéral avant refusé de retirer de la circulation les pièces fausses de vingt centimes dont le nombre était considérable à Martigny, elles continuèrent à circuler, et, vue la rareté du numéraire, à être acceptées conventionnellement dans le canton, bien qu'elles soient sans alliage d'argent, » (Donnet, 1980, p. 107). Wottreng (1995, p. 30) insiste sur l'activité frénétique de Farinet et ses complices en 1870 : jusqu'à 900 francs en une semaine, soit plusieurs centaines de pièces par nuit de travail. Le juge qui fait arrêter Farinet début 1871 constate auprès de plusieurs commerçants que plus du tiers des pièces de vingt centimes dont ils disposent sont fausses (Wottreng, 1995, p. 37). A cette époque, « l'émission, connue et prouvée, s'élève à 8132 francs » (Donnet, 1980, p. 95 et 107), mais il aurait émis pour une valeur de près de 50 000 francs (Le confédéré, 24 mai 1878). Un calcul grossier conduit à penser que ce montant total estimé est proche de celui des vraies pièces de vingt centimes en circulation dans les six districts concernés du canton<sup>9</sup>, que cela représente approximativement 33 % de la masse de monnaies divisionnaires légales présentes dans ces districts ou autour de 8,5 % de la masse monétaire métallique légale totale dans ces districts<sup>10</sup> – une proportion en baisse régulière au fil de la décennie : nul doute que ces fausses monnaies ont abondamment circulé dans ces localités, que la population le savait pertinemment mais qu'elle était tendue entre le besoin de petite monnaie et les risques encourus à utiliser les fausses pièces de Farinet. Mais même si le manque de petite monnaie s'atténue au fil de la décennie, il n'en reste pas moins des manques criants, liés peut-être à la dimension saisonnière des afflux monétaires. Un homme en témoigne, lors de l'hiver 1879-80 : « Oui, sans le secours de Farinet, nous aurions été bien malheureux cet hiver » (Donnet, 1980, p. 498). Ainsi peut se comprendre la tolérance dont font preuve les autorités à l'égard des fausses pièces, sinon de leur émetteur.

Il faut garder à l'esprit que, si le contenu métallique de pièces d'argent et d'or importe à leurs détenteurs, le contenu métallique du billon est toujours inférieur à sa valeur faciale. Contrefaire des pièces de vingt centimes produit donc en principe moins d'effets sur la confiance méthodique que contrefaire des pièces de contenu métallique assez pur<sup>11</sup>. La crainte des porteurs de fausses pièces ne peut être celle d'un métal de pureté insuffisante pour justifier la valeur de la pièce, mais celle de monnaies non reconnues par les autorités monétaires. Cela ne touche pas non plus la même population : les notables et la bourgeoisie sont assez peu concernés, et c'est dans les actes quotidiens de la population monétarisée que les effets peuvent se faire sentir. Vingt centimes correspondrait au revenu quotidien d'un berger des alpages ou à la moitié de celui d'un vigneron : une somme non négligeable pour les catégories populaires (Wottreng, 1995, pp. 205-206). Ces pièces ont pu circuler assez largement, en 1870-71 au moins compte tenu de l'ampleur des émissions et la rareté des vraies

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Thurre (1999, p. 16) affirme ainsi qu'à Martigny il y a eu, à une époque, plus de pièces de Farinet que de de Berne.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Calcul réalisé en rapportant la masse des monnaies métalliques émises depuis 1850 (sans tenir compte du frai et autres pertes) aux districts valaisans concernés, à partir de leur population estimée. Pour les frappes fédérales, voir Helvetische Münzenzeitung (1985).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Sur les formes de la confiance, voir Aglietta et Orléan (dir., 1998).

espèces, et probablement dans une moindre mesure en 1878-80 du fait notamment d'une activité plus chaotique du faux-monnayeur.

#### Misère du faux-monnayeur traqué

Selon un raisonnement standard d'économiste beckerien, le faux-monnayeur est un criminel certes mais il est aussi rationnel qu'un autre : il arbitre entre les gains engendrés par la fausse monnaie écoulée et les coûts de l'opération. Ceux-ci incluent le risque de l'arrestation et de la condamnation. Si le faux-monnayeur brave un risque élevé, c'est que celui-ci est compensé par la rentabilité élevée de l'opération. Les convaincus de faux-monnayage ont longtemps encouru des peines lourdes, jusqu'à la possibilité non négligeable de sentence fatale selon des modalités qu'on peut trouver sauvages. Les mœurs occidentales se sont fortement adoucies à ce sujet au fil des siècles puisque, au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est plus question de bouillir le criminel (en France, le dernier faux-monnayeur bouilli l'a été à Paris en 1550, et les suivants ont pu bénéficier de la décapitation ou de la pendaison jusqu'au XVIIIe siècle au moins). En dépit de ces risques, il semble qu'un tel crime ait été assez commun dans l'histoire, notamment au moyen-âge (Coativy, 2006). Soulier (2011), à partir d'un corpus de procès dans le Puyde-Dôme sur la période 1852-1914, montre le caractère assez populaire de ce crime : des gens de peu, en petite bande et mal organisés (ce qui peut expliquer leur passage en cour d'assise). Beaucoup cumulent des condamnations légères et une vie d'errance ; on peut dire de certains d'entre eux qu'ils mènent « une existence de hors-la-loi et en lutte avec la société et ses représentants » (cité par Soulier, 2011). Joseph-Samuel Farinet n'est pas loin de ce portrait.

Dans le Valais lui-même, le faux monnayage était particulièrement courant à l'époque de Farinet; Allet-Zwissig recense 77 cas mentionnés dans la presse valaisanne de 1870 à 1881, pour huit arrestations, Farinet compris : « la fausse monnaie faisait alors bien plus partie du quotidien que de nos jours » (Allet-Zwissig, 1980, p. 5). Si Farinet est le plus connu des faux-monnayeurs de l'époque, on lui attribue parfois des contrefaçons qui ne sont pas de son fait et l'une des tâches de la justice consiste à démêler ce qui le concerne et ce dont il n'est pas responsable.

Joseph-Samuel Farinet est inquiété, en 1871, pour des pièces de vingt centimes, mais aussi (à tort semble-t-il) de cinquante centimes et de un franc. Ces pièces sont d'une circulation très commune, relativement faciles à produire et plus faciles à écouler que des pièces de métal précieux. Les pièces contrefaites, millésimées 1850 (donc d'avant l'Union latine, qui imposera pour ce nominal un contenu argent de 83,5 %), contiennent 15 % d'argent, 50 % de cuivre, 25 % de zinc et 10 % de nickel, ce dernier conférant une grande dureté aux pièces. Il est d'usage fréquent de rassembler les pièces de vingt centimes en paquets ou rouleaux de 5 francs<sup>12</sup>. Il est facile alors de masquer la contrefaçon de la majorité des pièces par quelques vraies. Avec ces rouleaux, on paie des sommes de 10, 20 ou même 80 francs, davantage peut-être (Donnet, 1980, pp. 41-45). On les utilise pour faire le change sur une plus forte somme. S'il doit y avoir des dizaines voire plusieurs centaines de pièces à vérifier, il est probable qu'on ne mène pas la vérification très loin, d'autant plus en situation de manque chronique de petite monnaie, voire qu'on accepte que quelques-unes des pièces aient un aspect douteux.

Selon les circonstances (et le degré de duplicité des personnes interrogées durant les années 1871-1880 par la justice valaisanne), ces fausses pièces de vingt centimes ont semblé aisément identifiables, ou difficilement distinguées des vraies. Si l'on en croit les termes du jugement par lequel Farinet est condamné en 1871, elles sont « très ressemblantes et fort bien fabriquées » (Donnet, 1980, p. 106). Mais elles sont aussi fortement vert-de-grisées, plus pâles que les vraies, leur bord est moins franc et le chiffre 20, moins net (Donnet, 1980, p. 37-38). Farinet est un faux-monnayeur de bas niveau, relativement peu technique mais persévérant, et qui vise la circulation populaire. A l'occasion du procès de 1871, on apprend les conditions de son activité. Il moulait les pièces dans un alliage d'étain et de cuivre. Le métal lui coûtait de 2 à 4 francs la livre et une livre lui permettait de produire des monnaies contrefaites pour une valeur de vingt francs; il produisait jusqu'à 900 francs par semaine (Donnet, 1980, pp. 77-78). Une vache peut coûter à cette époque autour de cent francs (Wottreng, 1995, p. 39). Bien que pour avoir une idée précise du bénéfice il faudrait déduire les frais liés au matériel utilisé pour la fabrication, le résultat est significatif. Cet homme poursuivi, condamné, évadé et en cavale sent la mort le poursuivre tout au long de la décennie : en juin 1871, sous le coup d'un procès qui le mènera dans les geôles valaisannes, il écrit : « je [...] suis prêt à porter le joug du glaive

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Dans les documents rassemblés par Donnet (1980), cela n'étonne personne.

de la loi que la justice me donnera. [...] j'ai agi comme un homme sans expérience, le malheur ma réduit au néant il faut s'y soumettre et la mort seul mettra fin à tant de souffrances » (sic, Donnet, 1980, p. 16). En août 1878, « il y a pendant quelques années que malheureusement je suis toujours poursuivi par la justice »; « Je suis Farinet Joseph-Samuel, condamné à me faire [faire] feu dessus par la justice de Bagnes ; mais avant de mourir, je veux que les juges qui m'ont condamné et tous ces gendarmes affidés qui m'ont poursuivi subissent la mort du feu avant moi, car ni en Italie ni en France jamais j'ai eu des poursuites pareilles pour une simple contrebande, qu'il peut porter à douze ans de réclusion par le Code pénal suisse » (lettre au président du tribunal d'Entremont, août 1878, Donnet 1980 pp. 402-3 puis p. 406). Farinet vit d'expédients, de crédits non remboursés, de vols, de dissimulations et de mensonges. Il passe l'année 1870 quasiment enfermé dans une chambre à travailler de nuit à sa production, avant d'être arrêté et envoyé en prison (Wottreng, 1995, p. 45). Il s'enfuit une première fois, puis une seconde. Il se déguise parfois en femme pour échapper aux regards (Donnet, 1980, p. 53). A la fin des années 1870, il ne cesse de déménager le lieu de production des pièces, il a de plus en plus le comportement d'un animal traqué, il s'arme et garde une balle pour lui (Wottreng, 1995, pp. 127-129). Quand, en 1878, l'organisation de Bagnes est démantelée, il fuit encore. « Il paraît qu'il ne passe pas deux nuits dans le même gîte » (Donnet, 1980, p. 413) ; et lui de dire: « aujourd'hui, je suis ici et demain, ailleurs » (Donnet, 1980, p. 239). De son départ du Val d'Aoste en 1869 à sa mort en 1880, sa vie aura été faite de caches misérables et de fuites précipitées.

# « La liberté pour les hommes » : Maurice Farinet ou l'individu souverain

Farinet post-mortem : image récupérée, sens réinterprété

Joseph-Samuel Farinet a donc été un faux-monnayeur sans grande envergure, qui jamais n'a réussi à sortir de sa condition de faussaire et qui en est mort, misérablement, en animal traqué précipité au fond du gouffre. Pourtant, le visiteur qui aujourd'hui se rend à Saillon, ce petit bourg valaisan d'un peu plus de deux milles habitants, situé sur la rive droite du Rhône, entre Sion et Martigny, est saisi par le folklore qui en a résulté. Il peut visiter le musée de la fausse monnaie, dont l'installation dans cette commune ne se justifie que par l'histoire de Farinet ; l'un de ses trois niveaux lui est intégralement consacré. Il peut passer devant la « vigne à Farinet », parcelle de trois ceps plantée par le comédien Jean-Louis Barrault, premier interprète cinématographique de Farinet et dont l'image sert souvent aujourd'hui à représenter son modèle ; il peut interpréter des vitraux qui l'évoquent, emprunter une via ferrata baptisée « via farinetta », prendre la « passerelle à Farinet » qui enjambe les gorges de la Salentse et croiser mille signes de sa présence fantasmée. Les échos lointains sont tels que la monnaie locale émise pour le Valais en 2017 se nomme le farinet : il se fonde non sur le personnage historique mais sur la légende qui en a procédé. Ainsi est-il dit que Farinet « a répandu sur le territoire du Valais actuel de nombreuses copies de pièces de 20 centimes qu'il distribuait à la population » : l'activité est euphémisée, le fait d'écouler de fausses pièces (une activité marchande déviante) est masqué par l'idée d'une distribution bienveillante (une forme de redistribution des richesses)<sup>13</sup>. Ailleurs, Farinet est vu comme un brigand au grand cœur voire un Robin des bois alpin.

Pourquoi la figure de Farinet a-t-elle connu une telle envolée dans la légende ? On a vu déjà qu'il était connu de son vivant, qu'il a été raconté par la presse locale (Allet-Zwissig, 1980) et célébré par tradition orale Même faux-monnayeur, il n'a pas été perçu comme simplement malfaisant ; sa mort a paru injuste et a fait ressortir la duplicité d'une notabilité qui l'a abandonné après l'avoir protégé. Son origine modeste et la persévérance dont il a fait preuve dans son industrie en dépit de ses condamnations ont magnifié une aspiration à la liberté contre les institutions. Enfin, et probablement surtout, Charles Ferdinand Ramuz, grand écrivain suisse de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a publié un roman, en 1932, qui a fait de ce faux-monnayeur le symbole d'une quête irréductible de liberté où celle-ci n'a d'autre alternative que la mort.

Ce roman, publié sous le titre *Farinet ou la fausse monnaie*, a manqué s'intituler *Farinet ou la liberté* (Fornerod, 1990). Il en a résulté deux versions filmées. Comme Diogène, Farinet est aujourd'hui insaisissable car pluriel : il y a l'homme, il y a ce qui en a été dit de son vivant, il y a les fictions qui

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Ironie de l'histoire, l'association qui émet le Farinet dispose d'un compte auprès de la Banque cantonale du Valais (qui n'est pas celle originelle de la période 1856-1871) et la police municipale de Sion (où fut enfermé Joseph-Samuel) accepte les paiements en Farinet depuis octobre 2018. Voir <a href="http://www.lefarinet.ch/">http://www.lefarinet.ch/</a>

ont été construites à partir de sa figure, il y a les phantasmes que sa figure autorise. Fictions et phantasmes abstraient le faux-monnayeur de son activité chiffrée, manifestation d'une vénalité déviante, pour le projeter dans un idéal de liberté.

## Vingt francs d'or (presque) pur, un homme (presque) libre

Ramuz ne réalise pas une biographie romancée du vrai Farinet, il crée un personnage romanesque qui servira son art du récit en amplifiant sa légende. Son Farinet se prénomme Maurice. Si Maurice n'est pas un faux de Joseph-Samuel, du moins en est-il une sorte de double idéalisé — mais aussi inversé du point de vue des motivations du faux-monnayage. Il conserve probablement de Joseph-Samuel une défiance instinctive à l'égard de toute loi perçue comme contraignante car extérieure. Le confort des villes, dans la vallée, corrompt. Les gens « vivent petit là-dessous, ils vivent étroit, ils vivent faux » (Ramuz, 2005, p. 710). Les gens de la vallée et des villes ne connaissent pas la pureté et l'authenticité forcées par la nécessité de vivre au plus juste de soi quand on ne peut compter que sur soi-même et sa communauté. Ils ne savent pas le regard distancé de celui qui scrute l'horizon découpé des montagnes depuis les hauteurs et qui voit d'en haut les hommes qui, tels des fourmis, s'agitent dans la vallée. Ramuz insiste à plusieurs reprises à la fois sur la distance et sur la hauteur à laquelle les montagnards du récit regardent le monde, au travers en particulier d'une longue-vue.

Maurice Farinet est le fils d'un contrebandier du Valais, élevé dans le refus de l'autorité gouvernementale, perçue comme extérieure (Ramuz, 2005, p. 713). Il n'émet pas des piécettes de vingt centimes d'un alliage vil où l'acide tente de donner le lustre des vraies, comme Joseph-Samuel, mais des pièces de vingt francs d'un or particulièrement pur. La qualité de cet or est attestée par des regards extérieurs, insiste-t-on, dans le roman, et même des « certificats » (Ramuz, 2005, p. 704, 756). Farinet extrait l'or d'une veine étroite que lui a légué Sage, un vieillard du village de Mièges qui l'a adopté comme son fils. Sage « passait pour un peu sourcier, et aussi sorcier » (Ramuz, 2005, p. 714). Il courait les montagnes pour y cueillir des herbes pharmaceutiques. Il témoigne d'un savoir ancestral qui lui aussi est une expression de la vérité. La veine se trouve à près de 3000 mètres, bien au-dessus des pâturages. C'est la plus haute des altitudes couvertes par le roman : celle de la pureté et de la vérité, où rien ne saurait mentir, celle d'où l'on peut observer la vie de la vallée sans y prendre part, celle d'où les explosions destinées à extraire la poudre s'entendent de loin, tel un signal destiné à affirmer de façon provocante la présence de la liberté au-dessus des contraintes sociales : lorsque Farinet travaille à extraire l'or, on le sait. Parlant aux montagnes, depuis la corniche où se trouve sa veine, il déclare : « au moins avec vous on est au-dessus des lois et des règlements... » (Ramuz, 2005, p. 740). Seul Farinet, après Sage, a accès à cette altitude.

Des cailloux et des paillettes d'or extraits de la veine, Sage ne fabriquait rien : il « se contentait de collectionner son or » dans des cassettes (Ramuz, 2005, p. 714). Farinet également pourrait amasser ce trésor pour lui-même ; il pourrait cependant aussi faire de cet or une source de revenus légaux. Il n'y pense même pas : il fabrique de la monnaie. Cette obsession n'est expliquée par Ramuz que par l'opposition viscérale de Farinet à l'égard des autorités extérieures à sa communauté d'élection, ainsi que les sensations que Farinet semble en tirer. « C'est liquide, c'est fin, c'est doux ; c'est agréable au toucher, c'est plaisant à caresser comme des cheveux de femme ! [...] c'est beau de couleur comme du fendant d'une bonne année. C'est doux, c'est caressant, c'est fin ; et puis, quoi ? c'est la liberté (regardant autour de lui et ça lui chantait dans le cœur) » (Ramuz, 2005, p. 737). Le vieux Sage lui disait même : « c'est la liberté pour les hommes ! », lui montrant la poudre et les pépites d'or (Ramuz, 2005, p. 766).

Toucher la poudre directement extraite de la montagne évoque donc à Farinet sa liberté. « Mais qu'est-ce que c'est que la liberté ? C'est quand on fait ce qu'on veut, comme on veut, quand ça vous chante. C'est quand on ne dépend que de soi. C'est quand tous les commandements partent de vous ». Et d'illustrer ce que cela peut signifier : dormir, se lever, manger, « faire de la monnaie » (Ramuz, 2005, p. 738). Dans l'édition Grasset : « Un grand dessein ; c'est la liberté, c'est d'être seul, c'est de n'en faire qu'à sa tête, c'est d'avoir son or à soi » (Ramuz, 2005, p. 1424).

D'autres écrivains que Ramuz ont abordé la monnaie sous l'angle d'un questionnement sur la liberté – sans compter les sociologues, philosophes ou économistes, à commencer par Simmel (1900). La formule de Dostoïevski prenant la monnaie pour une «liberté frappée» synthétise bien des

manifestations particulières de cette idée générale<sup>14</sup>. Une première lecture de cette formule (qui est, à vrai dire, une reformulation d'une expression moins directe de l'auteur) consiste à voir dans la monnaie une institution apte à couper les liens de dette. La monnaie rend quitte<sup>15</sup>. Une seconde lecture consiste à voir dans la monnaie le réservoir d'une infinité de possibles : comme l'exprime Borges, elle symbolise notre libre arbitre (« Le Zahir », *in* Borges, 1967). Dans des termes d'économistes, elle est un moyen de paiement indifférencié si ce n'est universel, elle permet d'arbitrer entre une multitude d'usages. Pourtant, le sens donné par Dostoïevski à cette formule ne se réduit pas à ces deux lectures et en appelle une troisième, qui fait sens sous la plume de Ramuz. Il s'agit alors de considérer la monnaie comme instance porteuse d'un principe philosophique d'appartenance à la société en tant qu'individu capable d'exercer des choix.

Dans les *Carnets de la maison morte* (1860-62), Dostoïevski évoque en effet le rôle de l'argent au sein de ce que Goffman qualifiera plus tard d'institution totale. Bien que l'argent et la possession d'outils fussent interdits dans le bagne dont témoigne l'écrivain autrefois interné, ils sont en fait très présents et ont même un rôle salvateur :

L'argent, c'est de la liberté comptant, et voilà pourquoi, pour l'homme qui est complètement privé de liberté, il est dix fois plus précieux. Quand l'argent tinte dans sa poche, il est déjà à moitié consolé, quand bien même il ne pourra pas le dépenser. (Dostoïevski, 1999, p. 38).

L'introduction de la monnaie maintient leur humanité aux forçats. Elle subvertit l'emprisonnement en desserrant ses contraintes : elle engendre des interdépendances entre prisonniers, qui ne sont plus sous le seul rapport totalitaire de dépendance à l'institution ; elle soutient la formation de liens sociaux ; elle fait aussi le lien entre les prisonniers et le monde extérieur. On retrouve ces points dans les travaux de Roig (2015) sur les usages monétaires dans une prison portègne.

Le Farinet de Ramuz a notamment cet usage de ses fausses pièces : la monnaie lui apparaît comme fondement de sa liberté, non parce qu'elle le libère de ses dettes (elle ne le libère pas de sa condamnation puisque seul un séjour en prison le pourrait) ou parce qu'elle lui permet d'accéder à une infinité de possibles (il n'en a pas même l'occasion), mais parce qu'elle dit son humanité irréductible. Celle-ci pourrait s'exprimer ainsi : la vie sociale d'un homme ordinaire suppose l'usage de la monnaie en cours ; Farinet a quitté cette condition d'homme ordinaire en produisant de la fausse monnaie ; sa condamnation et son refus de purger sa peine l'ont extrait de la société ; en cavale, seule la continuation de son activité de production de monnaie le rattache désormais à la vie sociale, par les rapports sociaux qu'elle suppose. L'individu souverain ne survit donc que par ce qui le raccroche à la vie sociale, c'est-à-dire la monnaie. C'est donc à une injonction que le Farinet de Ramuz fait face, puisque seule la transformation en pièces de l'or extrait de la montagne lui permet de ressentir la liberté associée à sa part irréductible d'humanité, qui le définit en tant qu'individu.

Cependant, sa monnaie n'est guère pour Farinet le vecteur d'échanges marchands (qui seraient alors biaisés à son avantage par la contrefaçon), mais elle est d'abord son trésor symbole de vie et de liberté, dans lequel il peut puiser pour trouver les moyens de vivre parmi les hommes.

La qualité des pièces est précisée à plusieurs reprises par Ramuz, mais de façon changeante si ce n'est contradictoire. Farinet extrait le métal d'une veine d'or et d'argent : autrement dit, il extrait de l'électrum, alliage naturel employé pour les premières pièces antiques (Ramuz, 2005, p. 737). De ce point de vue, Ramuz renvoie l'acte de Farinet à un phantasme sur l'origine de la monnaie : Farinet retourne aux origines. Par ailleurs, l'or de Farinet est plus pur que celui du gouvernement, du moins selon lui et selon les personnages qui le soutiennent. C'est comme si la qualité du métal justifiait à elle seule que Farinet batte monnaie. Le principe de souveraineté est ainsi complètement contesté : « Oui, a continué Fontana, parce que je dis, moi, que son or est meilleur que celui du gouvernement. Et je dis qu'il a le droit de faire de la fausse monnaie, si elle est plus vraie que la vraie » (Ramuz, 2005, p. 703). On verra que cette contestation est liée à la prévalence de la communauté locale sur les institutions et le gouvernement lointains. Ramuz explique que l'alliage d'or et d'argent donne aux pièces une couleur

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Notons que Dostoïevski a séjourné et perdu à la roulette au casino de Saxon en 1867, avant que Joseph-Samuel Farinet arrive dans le Valais ; il a tiré de son addiction au jeu *Le joueur*. Dix ans plus tard, le patron du casino, Joseph Fama, dont l'activité devait être sévèrement touchée par l'abondance de fausse monnaie, dénoncera Farinet (Wottreng, 1995).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> C'est du moins l'interprétation la plus courante, qu'on interrogera plus loin. Voir Servet (2012) et Blanc (2009).

jaune clair, alors que celles du gouvernement sont faites d'un alliage d'or et de cuivre qui leur donne une couleur rougeâtre (Ramuz, 2005, p. 721). Il reste qu'« elles ne sont pas toujours bien faites », faute d'outils adéquats (Ramuz, 2005, p. 705). Avec une telle description, il semble évident que les fausses pièces sont aisément détectées ; elles devraient donc être refusées par ceux qui les reçoivent : il n'en est pourtant rien. C'est que cette monnaie n'est pas seulement, pour Ramuz, un symbole de liberté de l'individu qui les frappe, mais aussi un vecteur de liens sociaux et d'identification communautaire : on l'évoquera lorsqu'il sera question du monnayage.

## Misère de la liberté de monnayer

Vu par les autorités comme faux-monnayeur, Farinet paie cher la liberté qu'il revendique de frapper de meilleures monnaies que le gouvernement. Le roman démarre sur une évasion (éd. Grasset, 1932) ou sur les signes d'une évasion à venir (éd. Mermod 1932, et *Œuvres*, 1941); et ce n'est pas la première. Il s'achève sur sa mort et sur le suicide de Joséphine qui, amoureuse déçue, l'a dénoncé avant de le regretter.

Entre temps, paradoxe de sa revendication viscérale de liberté, Farinet est rarement libre de ses mouvements, rarement à l'air libre, rarement à la lumière du jour : de son cachot de Sion, il s'évade de nuit en se hissant dans l'espace réduit dégagé par ses barreaux sciés ; il extrait l'or d'une veine étroite tout en haut de la montagne, où il doit ramper sur le dos et dont il ne sort qu'en se tassant sur la corniche pour ne pas être emporté dans le vide ; c'est dans le froid, l'humidité et le « demi-jour grisâtre » (Ramuz, 2005, p. 1424) des boyaux de la grotte des gorges de la Salenche qu'il se terre et qu'il fabrique ses pièces, sous les pieds de ses semblables, à Mièges ; sa chute mortelle le précipite plus bas encore et le ramène au niveau de la vallée. « Son sort est d'être tantôt dans les hauteurs de l'air et au-dessus des hommes, tantôt au-dessous d'eux dans les profondeurs de la terre » (Ramuz, 2005, p. 747). Ses mouvements sont faits de lourds frottements et d'équilibres délicats. Lors d'un réveil dans la grotte, il se croit pendant un instant aux galères, à Sion (Ramuz, 2005, p. 751). Quand il sort, c'est de nuit, avec mille précautions, mais alors il circule « en compagnie de la liberté » (Ramuz, 2005, p. 754). Lorsqu'il apparaît au grand jour, il dévale la montagne comme les rochers, un pierrier. Le hors-la-loi a une vie verticale, et ce n'est que de nuit qu'elle peut être horizontale.

Dépendant des saisons, dépendant de l'approvisionnement qu'on lui apporte, qu'il soit en prison ou dehors, il est un temps séduit par l'idée de se ranger en se rendant, comme le lui propose Romailler, conseiller municipal dont la fille pourrait alors devenir sa femme après qu'il aura purgé six mois de prison : il en sortirait pour l'été suivant et commencerait une nouvelle vie (Ramuz, 2005, p. 758 sq). L'amour que Joséphine lui porte l'en empêche : elle lui propose de fuir ensemble ; pour obtenir l'argent nécessaire, elle prend 800 francs dans la caisse du bureau de poste et y place l'équivalent en fausses pièces. Farinet, comprenant que son plan s'est effondré, refuse de fuir avec elle et se replie sur sa grotte. Elle le dénonce (puis bientôt le disculpe du vol), une troupe de gendarmerie d'une trentaine d'hommes vient pour assiéger la grotte ; il meurt dans l'assaut final.

Les hésitations du Farinet de Ramuz sont à noter : il ressent la contradiction entre la revendication de la liberté de monnayer, qui implique en réalité une série de dépendances mortifères et un risque vital, et la liberté plus simple de vivre au quotidien dans la société des hommes sans être inquiété. Il choisit un temps la seconde mais n'a pas le temps d'en goûter ; il doit se résoudre à assumer les conséquences de la première. C'est donc désespéré, car ayant accepté la perspective de la mort, qu'il invective la gendarmerie et ce qu'elle représente quand, assiégé et affamé, celle-ci donne l'assaut (Ramuz, 2005, pp. 828-829).

#### Les Farinet dans leur communauté

Si la figure du faux-monnayeur historique renvoie au chiffre et au côté pile et que celle du héros de fiction renvoie à la souveraineté et au côté face, il reste à aborder la tranche de la pièce : celle qui relève des conditions de monnayage, qui suppose la mise en cohérence de la valeur et de la souveraineté par un système de règles, et qui passe par un ensemble de pratiques concourant à mettre en circulation la monnaie au sein d'une communauté particulière. Si c'est un enjeu central du monnayage, c'en est tout autant du faux-monnayage ; sa fausseté n'est d'ailleurs que question de point de vue ou d'intention du monnayeur. Une différence majeure entre Joseph-Samuel et Maurice est précisément l'intention ou le point de vue, qui dénotent un rapport à la communauté complètement différent : pour Joseph-Samuel, dont l'intention est vénale, elle est une ressource dont

l'instrumentalisation fournit une protection ; pour Maurice, dont l'intention est la liberté, elle est l'origine et la fin. Dans les deux cas se pose la question du rapport de la fausse monnaie au lien social, mais d'une façon très différente.

#### Les fausses monnaies du lien

Dans Les monnaies du lien, Jean-Michel Servet énonce « l'impossible coupure » du lien social par l'usage des paléomonnaies : « [...] impossible, car rompre serait funeste pour la communauté ellemême, en détruisant ce qui relie par un paiement que l'on prétend capable de rendre chacun quitte et totalement autonome par rapport aux autres » (Servet, 2012, p. 361). La thèse forte de l'ouvrage est que cette impossible coupure s'applique aussi aux sociétés modernes, contre l'illusion de la « liberté frappée » dont on a parlé plus haut. « Croire en la capacité d'un instrument de couper le lien en mettant fin à toute obligation grâce au paiement constitue une transformation essentielle. La confiance se déplace alors de la solidité du lien à celle de la capacité de rompre 'en bons termes', en ayant 'réglé ses comptes', donc toutes ses obligations » (Servet, 2012, p. 369). Pour comprendre en quoi la monnaie porte le lien, il faut se départir de toute vision évolutionniste afin de ne pas voir dans cette association un archaïsme condamné à dépérir. La thèse de l'impossible coupure appelle ici quelques commentaires afin de l'approcher du cas de la fausse monnaie dans la diversité que les Farinet nous donnent à voir.

Une première interprétation de cette impossible coupure consiste à souligner l'extériorité essentielle de la monnaie par rapport au marché : elle est certes support de transactions marchandes, mais elle porte aussi des rapports redistributifs et réciprocitaires où le transfert de monnaie n'équivaut pas à la rupture du lien mais au contraire participe de sa reproduction : ainsi en est-il du paiement de l'impôt ou de l'échange au sein des SEL (systèmes d'échange local) (Servet, 2012 ; Servet, dir., 1999). Mais une seconde interprétation peut être développée en se situant au cœur même des relations marchandes, sous deux angles très différents. La monnaie apparaît, d'une part, comme un tiers qui rend possibles les relations marchandes bilatérales en y introduisant un système de règles et la totalité sociale transcendante (c'est la thèse formulée de diverses façons par Jean-Michel Servet et par le groupe Aglietta et Orléan, dir., 1998). Mais elle est aussi, d'autre part, productrice de lien au sein même de l'échange marchand. Servet (2012, pp. 370-371) insiste sur des initiatives solidaires telles que les monnaies locales où l'échange marchand relève de « l'interdépendance autour d'intérêts communs » où se réalisent « des relations de partage au sein desquelles la solidarité devient le principe commun moteur ». Il est possible d'aller plus loin, car l'échange marchand, même non repensé dans des initiatives solidaires, porte des formes de lien social par la répétition routinière, opportuniste ou loyale de l'échange marchand (Blanc, 2009).

Jean-Michel Servet ne traite cependant pas de la fausse monnaie. Or, dès lors que la monnaie est considérée fausse par certains acteurs ou usagers, elle porte une tromperie qui est en soi antinomique du lien : elle le corrode en instillant une méfiance méthodique dans laquelle tout transfert d'espèces peut requérir la vérification de leur authenticité. Être payé en fausse monnaie ne donne que l'illusion d'avoir rompu en bons termes. La situation que le Farinet de chair et d'os et que celui de fiction laissent entrevoir n'est pourtant pas univoque : la fausse monnaie porte aussi certaines formes de lien. Mais les liens sont constitués par la convergence momentanée d'intérêts vénaux dans le cas de Joseph-Samuel, alors qu'ils sont une construction communautaire dans le cas de Maurice.

#### La confrérie opportuniste et le support communautaire fragile de Joseph-Samuel

Monnayer ne consiste pas seulement à fabriquer de la monnaie : il s'agit aussi de la mettre en circulation dans une opération d'émission monétaire. La figure du faux-monnayeur solitaire, fabriquant dans le secret de son atelier des pièces ou des billets qu'il écoule ensuite seul est une figure d'exception (comme Ceslaw Bojarski). Or, plus l'activité prend de l'ampleur, plus elle suppose de constituer une bande ou un réseau dont les motivations, les contacts et les activités sont étroitement contrôlés.

C'est ainsi que Joseph-Samuel s'appuie sur la « société à Farinet », ainsi qu'on l'appelle en 1879 dans la commune de Bagnes, soit dix-huit « ouvriers » (Le Confédéré, 10 janvier 1879) : Farinet n'est pas un loup solitaire mais un véritable entrepreneur. Dans une lettre publiée par Le Confédéré, un soidisant ermite de Bagnes décrit ironiquement cette société comme une « confrérie d'infirmes et de malheureux » (Le Confédéré, 28 mars 1879). Cela comprend des relais qui écoulent (ou

« distribuent ») la production. Un négociant blanchissait les fausses pièces en commerçant avec l'extérieur du canton (*Le Confédéré*, 10 janvier 1879). On trouve aussi le receveur de la commune, par ailleurs conseiller communal, Antoine Vaudan (Wottreng, 1995, p. 122).

Face à la justice de ses pairs, le faux-monnayeur sait à peu près ce qu'il encourt et prend maintes précautions, même s'il peut être conduit à sous-estimer ou négliger les risques. Une précaution élémentaire consiste à s'assurer des formes de protection d'un réseau de soutiens permettant d'échapper à la justice : pour être hébergé discrètement, pour être prévenu de l'arrivée de curieux, pour être approvisionné, pour emprunter les sentiers qui permettront de cheminer discrètement (Farinet associe pour cela des guides de haute montagne)... La communauté est une ressource que Farinet instrumentalise efficacement pendant une dizaine d'années. Il aime d'ailleurs être généreux et aidé et admiré en retour ; « [...] j'ai des amis qui me supportent ; avec de l'argent, on est bien vu de tout le monde », écrit-il en février 1870 à son frère (Donnet, 1980, p. 119).

Une grande force de Joseph-Samuel est ainsi sa capacité à s'assurer des protections de diverses natures : auprès des populations locales mais aussi auprès de notables. A Fully, en 1873, à force de promesses il s'attire la sympathie des villageois, qui le nourrissent en retour (Wottreng, 1995, p. 77). Le caporal Caillet-Bois, qui enquête sur Farinet, pointe les soutiens multiples dont il bénéficie, notamment des présidents (maires) de certaines communes (Wottreng, 1995, p. 171 et Donnet, 1980). Le 27 février 1880 par exemple, le *Confédéré* signale que Farinet a failli être pris à Saxon, qu'il s'est enfui et qu'il est probablement protégé des habitants des lieux. Donnet souligne que Joseph-Samuel a effectivement bénéficié du soutien de la population en général : « dans plusieurs communes, les agissements de la population n'ont certes pas peu contribué à assurer la fuite du trop fameux malfaiteur », affirme un rapport de gendarmerie du 4 mars 1880, quelques semaines avant la mort de Farinet (Donnet, 1980, p. 510-11). Quelques jours auparavant, un autre rapport dresse la liste impressionnante des soutiens de la population observés dans diverses communes (Donnet, 1980, pp. 506-510). Les habitants de Bagnes sont largement considérés comme des faux-monnayeurs : « à Bagnes il y a peut-être deux cents complices ; les uns, ils s'en font gloire, mais les [autres] en souffrent, surtout celui qui doit aller gagner son pain ». Dans une autre commune, « les femmes de Leytron lui disaient : 'sauvez-vous, les gendarmes sont après vous !' ». A Saillon, « il aurait été boire dans des maisons particulières, et protégé de tout le monde en général [...] La gendarmerie, narguée, sifflée au village et en campagne ; de tous côtés, on nous crie comme après des bêtes fauves » (pp. 508-510). Comment gagne-t-il le soutien de la population ? Il manie probablement très bien les divisions politiques de l'époque, mais il paie aussi ses protections : « [...] il paie généreusement et en monnaie de bon aloi tous les services qu'on lui rend. » (Le Confédéré, 27 février 1880). L'un de ses complices de 1870-71, Frachebourg, est réputé payer cher ses achats de cuir, mais il le fait en fausses pièces (Wottreng, 1995, p. 29) : il achète le consentement de ses fournisseurs à être réglés pour une part importante en fausse monnaie. Des témoignages transmis par tradition orale évoquent le geste de lancer à la volée des pièces à des enfants (Wottreng, 1995, p. 204).

Joseph-Samuel n'est pas seulement protégé par les simples habitants : des notables sont impliqués. Ses relations haut placé réduisent les risques d'enquête : « d'un côté ils renseignaient la Police et se transformaient en agent de cette spécialité ; de l'autre, ils informaient les industriels [les ouvriers] des résolutions manifestées par cette dernière ». Ces protections expliquent le peu d'empressement de la justice à poursuivre efficacement la « société à Farinet » et le peu de réussite de la gendarmerie dans ses recherches : « Voilà pourquoi l'on disait que, chez eux se rencontraient des personnes appartenant à tous les rangs de la société et que la hiérarchie profane y était entièrement représentée. Peut-il, dès lors, y avoir des difficultés pour pénétrer énergiquement jusqu'au fond de cette grave affaire ? », interroge l'hebdomadaire radical *Le Confédéré* (10 janvier 1879). Celui-ci se scandalise de la protection éhontée de ces « industriels » et signale l'arrestation d'une seule personne sur les 18 concernées.

Ces soupçons publiés par l'hebdomadaire conduisent quinze notables conservateurs de Bagnes à intenter un procès aux fameux ermite, auteur anonyme de ces articles accusateurs, qui est bientôt identifié et se révèle être le vice-préfet du district d'Entremont lancé dans une opération mains propres (Wottreng, 1995, pp. 116-117). Le *Confédéré* s'interroge : y a-t-il « quelque part en Valais, une Camorra dans le genre de celle de Naples » ? (17 janvier 1879). L'action en justice semble s'être évanouie devant les témoignages concordants (*Le Confédéré*, 17 mars 1882). Entre temps, Farinet est

mort et sa cabane a été détruite, ce que certains interprètent comme la volonté d'effacer des traces de complicité (*Le Confédéré*, 11 janvier 1881).

Guzzi-Heeb (2008, 2010) s'appuie sur le cas de Farinet pour analyser comment les réseaux sociopolitiques sont mobilisés dans les situations conflictuelles. Il se concentre sur la commune de Bagnes, où l'on a vu que Farinet s'était implanté et était revenu régulièrement. L'affaire Farinet, écritil, « engage des individus connus pour leurs affinités politiques et suscite l'intérêt bien compris des factions locales » (Guzzi-Heeb, 2008, p. 128). Mais les complicités et les soutiens de Farinet ne sont pas confinées à l'une des deux factions (radicaux libéraux ou conservateurs) : elles empruntent aux deux. En revanche, elles sont très structurées par famille : frères et beaux-frères de quelques familles radicales se bousculent autour de lui, l'aidant à la fabrication ou à la mise en circulation – ce qui cependant ne fait pas des radicaux des soutiens inconditionnels de Farinet (Guzzi-Heeb, 2008, p. 128). Du côté des conservateurs se trouvent notamment les Troillet, famille radicale convertie au conservatisme au fil de l'ascension sociale de deux fils, dont Sigéric est mentionné dans la Complainte évoquée plus haut le l'ascension sociale de deux fils, dont Sigéric est mentionné dans la Complainte évoquée plus haut le l'ascension sociale de l'action des autorités » (Guzzi-Heeb, 2008, p. 129).

Lorsque Farinet meurt, « il laisse bien des collaborateurs en deuil, sans parler du beau sexe, qui lui vouait un culte romanesque. » (*Le Confédéré*, 23 avril 1880). Surtout, il semble que sa mort, alors que ses protecteurs n'auront pas été inquiétés, a soulevé un élan de sympathie d'un public méfiant à l'égard d'un pouvoir détenu par une caste peu partageuse. Farinet est présenté comme toujours moins coupable que les puissants, et par conséquent sanctionné :

Il est mieux de paraître innocent que coupable.

On est alors plus sûr de mourir dans son lit.

Un autre enseignement que vous pourrez comprendre,

C'est qu'un petit voleur est sûr d'être puni

Quand on prend du galon on n'en saurait, trop prendre.

C'est le plus sûr moyen de voir tout aplani.

(Le Confédéré, 30 avril 1880).

Au fond, dans la société valaisanne clivée politiquement, Farinet est un vecteur supplémentaire de division. Son activité à Bagnes finit par rejaillir sur la réputation des villageois. Un témoin se plaint : « A Bagnes [...] les uns se sont faits tout riches, et les autres tout pauvres, et nous a enlevé l'honneur de la commune. A présent, partout où l'on va, on nous traite de faux-monnayeurs. Ceux qui ont assez, à ceux-là, on leur sort le chapeau et le pauvre diable est méprisé ; lorsqu'on va pour demander une place, les gens vous répondent : 'Vous ne devriez pas avoir besoin d'aller en service à Bagnes, vous êtes tous fabricants de monnaie.' » (Donnet, 1980, p. 510). Il cristallise les oppositions politiques et attire à lui des affidés qu'il n'hésite pourtant pas à dénoncer lorsque le vent a tourné, établissant par lettre adressée au président du tribunal une hiérarchie des peines des complices dont il livre les noms (août 1878, dans Donnet, 1980, pp. 402-406).

Joseph-Samuel Farinet est, en conséquence, le vecteur d'une société de défiance plutôt que d'une communauté soudée. Il achète ses protections locales en bonne monnaie, tout en écoulant la fausse monnaie aussi à l'échelle locale ; il joue sur les divisions politiques en vigueur dans le territoire ; il rassemble une confrérie qu'il dénonce lorsqu'il est inquiété. Afin de contrecarrer les soutiens dont il dispose, le Conseil d'Etat valaisan promet, en 1879, une récompense de 400 francs pour son arrestation, bientôt portée à 800 francs : elle encourage ses opposants à le dénoncer et elle attaque les soutiens dont bénéficie Farinet en surenchérissant sur l'intérêt pécuniaire que ces protecteurs ont à le soutenir.

#### La communauté organique de Maurice

Ce n'est pas pour les mêmes raisons que Joseph-Samuel qu'on ne peut considérer Maurice comme la figure idéale du faux-monnayeur solitaire. Il est certes seul à extraire le minerai, à fabriquer les pièces,

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Protecteur du temps de la société à Farinet, protecteur après : la « complainte à Farinet » fait allusion à un appui nommé Sigéric, « grand chef » Vandale, habitant Bagnes, et qui est Sigéric Troillet, avocat, qui fut président (maire) de Bagnes, député conservateur catholique et défendit certains complices de Farinet. Voir notamment Wottreng (1995, p. 155).

et presque seul à les écouler ; ce n'est pas un industriel comme Joseph-Samuel ; mais si Maurice est un individu souverain, la communauté rurale de Mièges se reconnaît en lui, et il lui soumet le sens de son action. L'intérêt pécuniaire n'est pas un motif puissant du roman de Ramuz. Maurice Farinet lui-même n'y est pas sensible, on l'a vu, car il aspire avant tout à la liberté. Il n'a pas vraiment de complices, mais les gens le protègent ; il bénéficie d'une sorte de crédit inconditionnel qu'il entretient en partageant ses richesses, en payant généreusement, en accompagnant ses paiements d'une de ses pièces d'or, en donnant des objets tels qu'une soupière ou encore en partageant une miche de pain. Maurice est happé par une puissante aspiration communautaire.

14

L'émission suppose une double étape qui consiste pour Maurice Farinet à passer par des boyaux, comme on l'a vu. Il s'agit d'abord d'extraire du boyau de la mine la poudre d'or, en haut de la montagne, et émerger au-dessus des hommes avec dans les mains une matière qui leur est étrangère. Pourtant c'est là que, en apparaissant au soleil, cela devient de l'or, et déjà « c'est la liberté » (Ramuz, 2005, p. 737). Mais ici ce n'est pas le règne de l'homme, c'est le rebord du monde auquel lui seul a accès. Intégrer la société humaine suppose de descendre de la montagne afin de réaliser une seconde opération. Il s'agit alors de transformer la poudre d'or en pièces dans le boyau de la grotte, dans un atelier mystérieux où il se contente de quelques outils simples mais ésotériques (Ramuz, 2005, p. 749-750), sous le niveau auquel vivent les villageois, pour émerger, via la cave de la maison avec laquelle communique la grotte, avec dans les mains des pièces qui peuvent entrer dans la société des hommes. Par ces deux opérations alchimiques, solitaires et obscures, le minerai est extrait des entrailles de la montagne et devient pièce d'or qu'ensuite Farinet distribue autour de lui<sup>17</sup>.

Dans la séquence développée par le roman de Ramuz, Farinet ne produit pas pour vendre, il produit par nécessité vitale et il met en circulation lorsqu'il en a besoin. Il a bien quelques relations qui changent ses pièces d'or pour des pièces d'argent, mais le roman les évoque à peine et on le voit surtout écouler lui-même ses propres pièces lorsqu'il en a le besoin. Il ne les écoule pas en attendant de ses achats de biens marchands qu'on lui rende la monnaie en vraies pièces qui l'enrichiront, mais il donne ses pièces en considérant que la monnaie qu'on lui rend est une contingence qu'il faut accepter. Il n'attend pas la monnaie de sa pièce. Il est donc au-delà du marché et vit dans une forme de partage communautaire de sa richesse (Blanc, 2018). Sa communauté d'élection est assez directement nommée : elle se confond presque avec la « commune » de Mièges qui est le centre géographique du roman.

C'est surtout pour des aliments et des boissons qu'il vient à utiliser ses pièces pour payer – dans un café à Sion, ou à Mièges auprès du cafetier Crittin qui le protège (Ramuz, 2005, p. 705, 755). Cela évoque la pratique qui consiste à boire ou cuire symboliquement l'argent pour l'intégrer à la communauté (Carsten, 1989). Crittin et les autres sont ainsi les opérateurs de l'ingestion par laquelle la monnaie de Farinet intègre la communauté rurale de Mièges. La « monnaie du gouvernement » apparaît au contraire extérieure à la communauté. Elle s'impose à elle, comme s'imposent ses lois et ses institutions. Elle est le fait d'institutions éloignées, dans une ville (Sion) où règne l'anonymat et la fausseté des relations et des modes de vie.

C'est ainsi que Farinet « était bien vu des gens, parce qu'on croyait à son or et parce qu'il était généreux » (Ramuz, 2005, p. 715); « partout il avait été bien reçu, parce qu'on avait de l'affection pour lui, et puis il n'était pas avare de ses pièces » (p. 769). Alors même que, un matin, la buraliste retrouve ses pièces en lieu et place des billets qu'elle avait en caisse, l'opinion commune reste que « c'est un brave homme », « il est venu faire le change », « c'est quand même pas un voleur, disaiton; je suis sûr que le compte y est » (p. 795)<sup>18</sup>. Un villageois dit de lui : « C'est les voleurs qu'on met en prison. Lui, c'est le contraire d'un voleur » (p. 705). Alors que Farinet est assiégé par les gendarmes, le conseiller Romailler dit de lui que « ce n'est pas un mauvais garçon » (p. 822) et les habitants réfléchissent à une solution pour le sauver.

Auparavant, recevant un panier de victuailles préparé par une femme, il partage dans l'allégresse avec les enfants et l'homme présents le pain frais et le jambon et fait circuler un verre pour boire le fendant (Ramuz, 2005, p. 743). A Joséphine, qu'il rencontre dans un café à Sion où elle est serveuse, il tend une pièce de vingt francs pour la remercier de sa confiance, soit bien plus que le prix de la

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le vieux Sage, lui, ne réalisait que la première de ces deux opérations, et le minerai restait stocké en cassettes, sans effets sur la communauté (Ramuz, 2005, p. 715).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> C'est en fait Joséphine qui a remplacé les billets par les pièces, afin de pouvoir fuir avec lui.

15

consommation qu'il vient de régler avec une autre de ses fausses pièces et que la serveuse a immédiatement reconnue. Alors que Joséphine refuse un pourboire d'une vraie pièce de vingt centimes, elle accepte avec empressement la fausse pièce de vingt francs (Ramuz, 2005, p. 720). Générosité et croyance s'opposent aux termes dans lesquels le gouvernement et sa monnaie peuvent être acceptés et reconnus. Il y a chez Farinet quelque chose de transcendant qui fait de lui un être surnaturel qui n'appelle pas la raison mais l'adhésion. Sa communauté idéale est séparatiste : « est-ce qu'on ne pourrait pas s'organiser une petite vie à nous... » (Ramuz, 2005, p. 756). Elle refuse l'établissement de lois par des forces extérieures : les seules lois en vigueur devraient être celles de la coutume. Elle est aussi conservatrice : elle est une restauration d'une communauté rurale fantasmée détruite par et dans la modernité, et Farinet est l'agent de cette possible restauration ; c'est pourquoi les villageois le protègent (Cordonier, 2005, p. 1623-24). Ce que Farinet apporte aux villageois, c'est la perspective de la restauration de la communauté organique (à la Tönnies) où chacun est reconnu pour son identité et son rôle.

L'espace de vie et la communauté de Farinet sont assez étroitement délimités. Dans la grotte, Joséphine enjoint Farinet de fuir avec elle, mais celui-ci lui répond qu'il n'a pas d'argent – alors qu'il dispose de poudre d'or et de pièces déjà fabriquées (Ramuz, 2005, p. 787). C'est que ces pièces sont celles de la communauté de Mièges, et que seule celle-ci les accepte parce qu'elle reconnaît leur origine et que la fausseté des inscriptions est contrebalancée par l'authenticité du contenu. Fuir hors de cette communauté suppose d'entrer dans l'espace régi uniquement par le gouvernement et d'employer la monnaie de celui-ci, et non pas ce que Farinet a fabriqué et qui « ne vaut rien pour le gouvernement » (Ramuz, 2005, p. 787). Lorsque ses pièces sont retrouvées à la place des billets de la buraliste, bien des gens pensent qu'il a voulu « changer son or contre des valeurs ayant cours partout » (p. 798). La circulation monétaire de Farinet n'est pas celle d'une monnaie parasite, mais d'une monnaie proprement communautaire. Mais ce n'est pas une valeur circulante que l'on obtient par la vente de biens : c'est d'abord un signe que l'on reçoit et que l'on garde par devers soi, comme le symbole de la communauté. Fontana en a pour 100 francs et le cafetier Crittin « en a pour au moins mille francs », ce qui laisse entendre qu'ils ne les remettent pas en circulation (p. 705). Deux villageois observant l'arrivée des gendarmes ont chacun une pièce dans un mouchoir et espèrent que Farinet pourra leur en donner une autre, en dépit de l'évidente proximité de sa capture – qui tourne mal (p. 811). Après sa mort, les villageois se remémorent sa générosité : une soupière pour un mariage, six cuillères en argent, des pièces données aux jeunes femmes lors de la fête patronale (p. 831).

Le don est perçu par Ramuz comme un retour impossible à une nature humaine primitive associée à l'idée de Dieu; Dieu ayant disparu, le don s'est effacé au profit de l'échange: « car hélas! nous ne donnons rien, nous échangeons », écrit-il dans un texte théorique de septembre-octobre 1931 intitulé « Questions sur l'or » (Ramuz, 2009, pp. 481-483). Ramuz rédige ce texte sous le coup de la sortie de l'étalon-or par la Grande-Bretagne le 21 septembre. Cet événement l'impressionne et l'interpelle, et il sent probablement, de même qu'André Gide quelques années plus tôt (dans Les faux-monnayeurs), à quel point la fin de l'or marque une rupture de civilisation<sup>19</sup>. Dans la foulée de ce texte, Ramuz achève Farinet en quelques semaines, alors qu'il était en panne depuis l'été 1930. Conformément à l'un des points abordés dans « Questions sur l'or », Farinet est comme tout être qui a un don de naissance : « toute leur raison d'être [est] justement de donner, à cause d'un don préalable, qui leur a été fait à eux » (Ramuz, 2009, p. 483). Ce don fondateur joue comme une dette de vie qui requiert d'eux de passer leur vie en dons. Mais ce don fondateur est une malédiction dans une société où l'échange a remplacé le don : « ceux-là mêmes qui sont le plus sévèrement soumis aux nécessités de l'échange sont ceux qui devraient l'être le moins » (Ramuz, 2009, p. 483). Le don reçu par Farinet est d'une naissance particulière : c'est en particulier le don de sa seconde naissance, reçue du vieux Sage, père putatif lui léguant son secret. C'est une forme d'héritage, dont on sait qu'il ne laisse pas indifférent l'héritier.

Farinet, lui, utilise ce savoir dont il a hérité en produisant une monnaie qui est devenue celle de sa communauté, qui l'a mis en position d'autorité souveraine et qui lui a conféré un caractère messianique. Comme le souligne Goux (2000, p. 246-248), le don de la chose n'est don que s'il inclut quelque chose de soi. Farinet donne de sa personne et de la liberté fondamentale qui le porte, lorsqu'il donne son or. Le don et le partage qu'apporte Farinet revigorent ainsi la communauté déliquescente.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Voir les travaux de Goux (1984, 2000) à ce sujet.

Sa monnaie n'est pas d'abord le vecteur d'échanges marchands, elle est porteuse du sens d'appartenance communautaire. Or la communauté défendue par Farinet est archaïque au sens où elle est un vestige, une survivance, qui s'oppose à la modernité représentée par le « gouvernement ». On a alors une combinaison particulière de confiance hiérarchique et de confiance éthique dans la monnaie de Farinet<sup>20</sup>. La confiance éthique relève de la revendication d'un droit individuel à fabriquer une monnaie meilleure que celle du gouvernement, en fondant sa qualité sur celle du métal. La dimension hiérarchique de la confiance, quant à elle, renvoie à des éléments archaïques que Farinet fait revivre dans la communauté villageoise. C'est « la transformation de l'autre en autorité souveraine, en 'Grand Autre' ». Cette « instance supérieure est [...] rendue présente par ses gestes de protection » ; « ici s'affirme la dette de vie ». La confiance hiérarchique est alors « intériorisée sous la forme d'une puissance protectrice qui octroie son alliance aux individus » et qui prend « les formes de l'ange gardien, des fées, comme celles de la panoplie des esprits ou autres étoiles ou signes astraux hantant l'intimité de la personne pour prendre barre sur sa destinée » (Aglietta et Orléan, dir., 1998, p. 24-25). Farinet est en effet intériorisé par chacun comme cet être surnaturel<sup>21</sup> qui reconstitue la communauté par sa monnaie. En ce sens, Farinet radicalise et réalise les aspirations de la communauté.

Quant à la confiance méthodique, celle qui apparaît par la répétition de l'usage de la monnaie, elle est d'autant moins importante que la monnaie circule peu : elle est en effet conservée plus que remise en circulation, mais cette conservation n'est pas une thésaurisation en vue d'une valeur future supérieure : c'est la constitution d'un trésor partagé à partir d'une richesse dont les propriétés sont différentes à l'intérieur de la communauté et à l'extérieur. La monnaie de Farinet fournit en effet un point fixe : sa matière (l'or) est « quelque chose qui ne vieillit pas, qui ne pourrit, ni ne se gâte, qui ne change pas de couleur, qui ne change pas de poids, une chose fixe, quoi » (Ramuz, 2005, p. 705). Ce point fixe, alors que tout le reste change, est ce à partir de quoi la communauté rurale définit ses valeurs. Il est le référent ultime, et en tant que tel il est inaliénable et inconvertible. En tant qu'inaliénable, il est un trésor qui échappe aux règles de l'échange marchand et dont le seul mouvement possible est une transmission assurant la reproduction à long terme de la communauté (Weiner, 1992). Et, en conséquence, cet or n'a pas cours à l'extérieur, de sorte le projet de fuite de Joséphine requiert, ironiquement, de transformer les pièces d'or en billets, qui eux seront reconnus.

Enfin, l'or a ceci d'essentiel en cette période de déliquescence qu'il « échappe à la destruction ». Évoquant en effet la catastrophe qui conduit la Grande-Bretagne à abandonner l'étalon-or en septembre 1931, Ramuz écrit : « Et l'or là-dedans, l'or au cœur du désordre, qu'est-ce qu'il devient ? Il demeure, je pense. Il attend. L'or échappe à la destruction. L'or ne craint pas les révolutions » (Ramuz, 2009, p. 488). Il est le contraire de « l'idéalisme » ou du « nominalisme » qui connaît alors une poussée : celui « qui veut ignorer les matières, qui veut ignorer les personnes, qui ignore les lieux, qui ignore le temps », et qui porte un risque de « relativisme pur » (p. 489). C'est ainsi que la fausse monnaie de Farinet est pensée par Ramuz comme « la monnaie véritable », selon l'expression de Jean-Joseph Goux, et qu'elle est associée à « la dimension quasi-religieuse du don » (Goux, 2000, p. 249).

# Pour conclure

La fausse monnaie est une monnaie parmi d'autres ; le faux-monnayeur est un monnayeur particulier. Sa production de monnaie n'a de sens que si elle est mise en circulation, autrement dit si elle passe par l'étape du monnayage. Si, dans certains cas, la fausse monnaie peut tromper les usagers en étant peu identifiable, du moins relève-t-elle d'un monnayage différent de celui de la monnaie authentique. Or la figure duale de Farinet évoque un faux-monnayage lui aussi dual.

Le Farinet historique, Joseph-Samuel, recourt aux codes classiques du faux-monnayage pour motif vénal et trompe effectivement les usagers en mobilisant à son avantage les pratiques de l'époque, comme l'empaquetage des pièces en rouleaux. Mais il joue aussi sur le besoin de petite monnaie qui est celui des années 1870 dans le Valais, et produit ainsi pour une population plutôt encline à accepter ses fausses pièces même lorsqu'elles sont reconnues telles ; il bénéficie aussi, à son étonnement au début, d'une grande popularité. Le Farinet de fiction conçu par Ramuz appelle une tout autre analyse. Dans le contexte de la déréliction monétaire internationale du début des années 1930, Ramuz fait de

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir les catégories construites dans Aglietta et Orléan (dir.), 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Farinet est aussi un être extraordinaire car il parle aux montagnes, qu'il considère comme des personnes.

Maurice Farinet le prophète paradoxal d'un monde perdu, celui qui, contre le nominalisme imposé par des gouvernements abstraits, lointains et arbitraires, restaure, en homme libre, les vraies valeurs en offrant à la communauté villageoise une monnaie au contenu métallique irréprochable.

Le monnayage du faux produit ainsi deux effets opposés quant au lien par la monnaie, où sont potentiellement exacerbées les deux situations polaires de la défiance et de la confiance. Le vénal mais populaire Joseph-Samuel sème les germes de la défiance dans la communauté en instrumentalisant ses divisions; sa monnaie ne peut que circuler, par défiance, mais aussi et surtout par manque d'espèces, laquelle conduit les autorités fédérales à ne pas retirer ses fausses pièces en 1871. Quant à lui, le messianique Maurice se sacrifie au nom de la liberté<sup>22</sup> et soude la communauté rurale. Sa monnaie est gardée comme un trésor par les villageois et constitue un signe de leur appartenance communautaire. Dans les deux cas, au fond, même visiblement fausse, bien des gens sont enclins à accepter la fausse monnaie; mais le lien qu'elle porte est délétère car relier les uns se fait contre les autres : une fracture entre la communauté et son extérieur pour le Farinet de fiction, mais aussi à l'intérieur de la communauté pour ce que produit le véritable Farinet.

En définitive, la double figure contradictoire de Farinet se révèle être un terrain permettant de tester les catégories construites par les approches monétaire institutionnalistes, depuis l'idée très générale de la monnaie comme fait social total jusqu'à ses implications plus fines telles que le rapport de la monnaie à la liberté et la relation de construction ou de destruction communautaire par la monnaie. Cette figure permet ainsi de saisir remarquablement bien en quoi la monnaie peut jouer un rôle positif de construction communautaire tout comme elle peut au contraire se révéler un agent corrupteur de la cohésion sociale.

# Références bibliographiques

ALLET-ZWISSIG Danielle, « L'affaire Farinet dans la presse valaisanne contemporaine (1870-1881) », *Annales valaisannes*, 1980, vol. 55, p. 3-83.

AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (dir.), La monnaie souveraine, Paris, Odile Jacob, 1998, 398 p.

BLANC Jérôme, « Usages de l'argent et pratiques monétaires », in Steiner Philippe, Vatin François (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, « Quadrige », 2009, p. 649-688.

BLANC Jérôme, « Making sense of the plurality of money: a Polanyian attempt », *in* Gómez Georgina M. (dir.), *Monetary Plurality in Local, Regional and Global Economies*, London, New York, Routledge, « Financial history », 2018, p. 48-66.

BORGES Jorge Luis, *L'Aleph* [1949], traduit par Roger Caillois et René L. F. Durand, Paris, Gallimard, 1967, 218 p.

BRAS Pierre, PIGNOL Claire, « Économie et littérature », L'Homme la Société, décembre 2016, vol. 200, n° 2, p. 55-63.

CARSTEN Janet, 1989, « Cooking money: gender and the symbolic transformation of means of exchange in a Malay fishing community », *in*: Jonathan Parry et Maurice Bloch (dir.), *Money and the morality of exchange*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 117-141.

CIPOLLA Carlo M., *Trois histoires extravagantes*, traduit par Adriano Gubellini, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2015, 2015, 97 p.

COATIVY Yves, « De la fraude à la falsification: le faux monnayage en France à la fin du moyen âge », in Béaur Gérard, Bonin Hubert, Lemercier Claire (dir.), Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours, Genève, Librairie Droz, 2006, p. 237-248.

CORDONIER Noël, « Farinet ou la fausse monnaie. Notice », in Charles Ferdinand Ramuz, Romans, Paris, Gallimard, « La Pléïade », 2005, p. 1616-1633.

DIOGÈNE LAËRCE, Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres, traduit par Robert Éditeur scientifique Genaille, Paris, France, Garnier-Flammarion, 1965, 310 p.

DONNET André, Farinet devant la justice valaisanne (1869-1880): dossiers de procédure pénale, Martigny, impr. Pillet, 1980, 593 p.

DOSTOÏEVSKI Fedor Mikhailovitch, *Les carnets de la maison morte* [1860-62], traduit par André Markowicz, Arles, Actes sud, 1999, 543 p.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Il est d'ailleurs trahi par Joséphine, traitée de « Judas » par Fontana, et comme Judas elle se pend.

FORNEROD Françoise, « Les deux débuts de Farinet », La revue des lettres modernes. C. F. Ramuz, 1990, n° 4, p. 145-155.

GOUX Jean-Joseph, Les monnayeurs du langage, Paris, Éditions Galilée, 1984, 228 p.

GOUX Jean-Joseph, Frivolité de la valeur: essai sur l'imaginaire du capitalisme, Paris, Blusson, 2000, 320 p.

GUZZI-HEEB Sandro, « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, 1 juin 2008, n° 36, p. 119-131.

GUZZI-HEEB Sandro, « Sexe, parenté et politique dans une vallée alpine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 6 décembre 2010, n° 119, p. 115-137.

HART Keith, « Heads or Tails? Two Sides of the Coin », Man, 1986, vol. 21, n° 4, p. 637-656.

HELVETISCHE MÜNZENZEITUNG, Monnaies – Billets de banque. Suisse-Liechtenstein 1798-1984. Catalogue 1985, Hilterfingen, Albert Meier, 1984, 87 p.

JOUGLET René, Le jardinier d'Argenteuil, Paris, France, Ferenczi, 1937, 157 p.

LAVELEYE Émile de, *Le marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans*, Paris, France, Guillaumin, 1865, 314 p.

*Le Confédéré. Organe libéral du Valais.* Accessible en ligne : http://doc.rero.ch/search?c&cc=PRESS&c=NAVPRESS.CONFEDERE&ln=fr

MANAS Arnaud, « The music of gold: can gold counterfeited coins be detected by ear? », *European Journal of Physics*, 2015, vol. 36, n° 4.

OLSOMMER Bojen, Banque cantonale du Valais, 1858-1894, 1917-1967, Sion, s.n., 1967, 240 p.

PEPYS Samuel, 1660-1669, *The Diary*, ed by R. Latham, W. Matthews, G. Bell and Sons, London, 11 vol.

PIRIE Anthony, Opération Bernhard, traduit par René Jouan, Paris, Presses de la Cité, 1962, 285 p.

RAMUZ Charles Ferdinand, « Questions sur l'or » [1931], in Articles et chroniques. Tome 3 - 1924-1931, Genève, Slatkine, « Œuvres complètes », 2009, vol.XIII, p. 475-493.

RAMUZ Charles Ferdinand, Farinet ou la fausse monnaie [1932], Lausanne, Suisse, H.L. Mermod, 1932, 255 p.

RAMUZ Charles Ferdinand, *Farinet ou La fausse monnaie* [1932], Paris, France, B. Grasset, impr. 1932, 1932, 280 p.

RAMUZ Charles Ferdinand, Farinet ou, La fausse monnaie [1932], Paris, France, Garamond, 1948, 1948, 189 p.

RAMUZ Charles Ferdinand, Œuvres complètes, Lausanne, Suisse, H. L. Mermod, 1941, 298 p.

RAMUZ Charles Ferdinand, Romans, Paris, Gallimard (La Pléïade), 2005, xxxvii+1794 p.

RICHTER Jürg, Kunzmann Ruedi, *Die Banknoten der Schweiz*, Regenstauf, Allemagne, H. Gietl, 2003, 608 p.

ROIG Alexandre et *alii*, « Monnaies vivantes et monnaies mortes : généalogie de l'argent en prison », Séminaire *La monnaie entre unicité et pluralité : regards pluridisciplinaires et enjeux théoriques*, Paris, 30 janvier 2015.

SERVET Jean-Michel (dir.), *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Paris, France, Seuil, 1999, 344 p.

SERVET Jean-Michel, Les monnaies du lien, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012, 455 p.

SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent* [1900], Paris, PUF, 2013.

SOULIER Sébastien, « Le faux-monnayage dans le Puy-de-Dôme du Second Empire à la Belle Époque : du mythe à la réalité », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 21 décembre 2011.

THÉRET Bruno, « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, 7 juillet 2008, Vol. 59, n° 4, p. 813-841.

THURRE Pascal, « Le Farinet de l'histoire », in Charles Ferdinand Ramuz, Farinet ou La fausse monnaie, Saillon (Suisse), Les Amis de Farinet - Les Amis de Ramuz, 1999, p. 9-18.

WEINER Annette B., *Inalienable possessions: the paradox of keeping-while-giving*, Berkeley, University of California Press, 1992, xiii+232 p.

WOTTRENG Willi, Farinet: L'Extraordinaire histoire du faux-monnayeur valaisan Joseph-Samuel Farinet qui fut plus grand mort que vivant ou Comment la Suisse a gagné un nouveau héros national, Carouge/Genève, Editions Heuwinkel, 1995, 224 p.